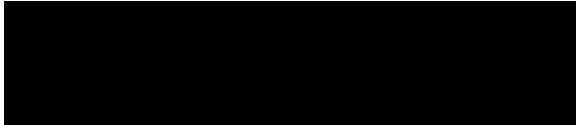




PAR COURRIEL

Québec, le 23 mars 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.418



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 2 mars dernier, visant à obtenir tous les documents offrant des informations sur la mise en place des services d'affaires juridiques au sein de la structure des établissements de santé et de services sociaux aux alentours des années 2015-2016 et avant ces années.

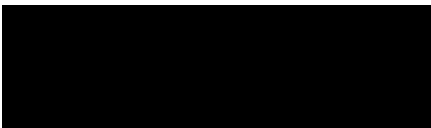
De plus, vous souhaitez obtenir toutes les directives ministérielles suggérant des organigrammes uniformisés des établissements à cette époque.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,



Sylvie Lehoux

p. j. 2